

## ENTRETIEN AVEC JEAN-MICHEL BLANQUER

# « NOUS DEVONS TRANSMETTRE L'AMOUR DE LA FRANCE »

Le ministre de l'éducation nationale souhaite donner « des racines et des ailes » à la jeunesse afin de la préparer à l'esprit critique.

PROPOS RECUEILLIS PAR LUC CÉDELLE ET MICHEL LEFEBVRE

La demande d'une plus forte affirmation des « racines » de la France ou, pour les plus extrêmes, l'idée que l'histoire de France serait mise en concurrence avec celle de l'Islam dans l'enseignement deviennent très présentes dans le débat public. Qu'en pensez-vous ?  
Pour moi, il y a une évidence : les élèves de France doivent connaître les grands repères de l'histoire de France. Je ne vois pas où il y a mise en concurrence. L'Islam fait évidemment partie de l'histoire du monde et les élèves doivent l'aborder au même titre que la naissance de toutes les grandes religions et civilisations du monde.

Jugeriez-vous d'actualité cette fameuse phrase d'Ernest Lavisse qui figurait sur ses manuels destinés aux écoliers, de 1884 jusqu'aux années 1950 : « Tu dois aimer la France, parce que la Nature l'a faite belle, et parce que l'Histoire l'a faite grande. » ?

Oui, je pense que l'amour de la France est important. Pour ma part, c'est au cœur de ma vie. Chaque fois que je regarde notre pays, chaque fois que je prends du recul sur son histoire ou sa géographie, j'éprouve un profond sentiment d'amour. C'est même à l'origine de tout ce que j'ai envie de faire et de partager. Si nous aimons nos enfants, si nous travaillons au bien de nos élèves et si nous voulons un avenir à notre pays, nous devons transmettre cet amour qui n'est pas un amour aveugle, qui ne signifie pas que nous considérons notre histoire comme parfaite et sans tache. Aucun pays n'est d'ailleurs en mesure d'affirmer une chose pareille. Mais, dans les dernières années, on a peut-être un peu trop confondu



### JEAN-MICHEL BLANQUER

Ministre de l'éducation nationale, juriste, ancien recteur d'académie et ancien directeur de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (Essec). Il est l'auteur notamment de *L'École de demain. Propositions pour une éducation nationale rénovée* (Odile Jacob, 2016).

l'impératif de la critique avec le plaisir du masochisme. Je veux retrouver cet esprit de la République, de fierté, une fierté positive tournée vers les autres. Cet esprit bâtisseur fait partie de ce qui m'a intéressé le plus dans l'histoire de la III<sup>e</sup> République. Je l'ai particulièrement étudié au travers des professeurs de droit de cette époque qui ont su contribuer à l'essor de leur discipline en pensant aussi à l'avenir de leur pays.

Une étude dirigée par Françoise Lantheaume et Jocelyn Létourneau, *Le Récit du commun* (Presses universitaires de Lyon, 2016), montre à la surprise des auteurs que les représentations historiques des élèves du primaire et du collège

sont, en fait, très proches du « roman national ». Elles s'articulent autour des rois, des guerres, de la Révolution et des grands personnages comme Charlemagne, Louis XIV et Napoléon. Qu'en conclure ?

Cette étude montre que les enfants vont volontiers vers ce qui structure, vers ce qui éclaire. Il est évident que tout être humain a besoin de narration et l'on court un risque pédagogique considérable si l'on en prive l'enfant. Il y en a dans la famille – les psychanalystes appellent cela le roman familial –, il y en a dans les nations. Certains appellent cela le roman national. Comme tous les romans, il doit être passé au crible de la critique. J'ai souvent l'occasion de dire que nous devons donner aux enfants des racines et des ailes parce que je relie cet enracinement à une capacité à se projeter dans le futur.



**Roman national, récit national... Ces deux expressions sont-elles interchangeables ?**

Absolument pas. Le roman national relève de la logique du mythe. Le mythe n'est pas à rejeter en soi, mais il appartient à une catégorie particulière en dehors de l'histoire qui s'exprime à l'école. Le récit national, en revanche, relève de la narration, c'est-à-dire d'un besoin profond et d'un goût pour la vérité. Il ne s'agit pas d'enseigner des points de repère faux, mais des points de repère fondés qui les préparent à l'esprit critique. Pour moi, l'éducation est une marche progressive vers la liberté. C'est même ce qui lui donne tout son sens. En histoire, comme dans d'autres domaines, on doit avoir une pédagogie explicite, simple, progressive, structurée.

**En 2011, alors que vous étiez directeur général de l'enseignement scolaire, vous aviez contesté fortement les propos de Dimitri Casali, auteur de *L'Altermanuel d'histoire de France* (Perrin, 2011) qui défendait l'idée que l'enseignement de Louis XIV et de Napoléon aurait été éliminé au profit de celui des empires africains. Ce débat est-il toujours d'actualité ?**

En l'occurrence, j'avais réagi à un propos que je trouvais schématique. Bien entendu, il ne faut pas opposer une bonne connaissance de la France avec une bonne connaissance du monde. Je trouve ce genre d'opposition absurde car il faut évidemment et l'un et l'autre. Cela étant, il faut entendre cette interrogation et parfois cette inquiétude qui montent de la société française sur la perte des repères pourtant indispensables.

**Vous vous êtes aussi élevé contre une fausse information annonçant que le mot « Shoah » serait déconseillé ou interdit par une circulaire du ministère. Cet exemple, comme celui de l'accueil de *l'Histoire mondiale de la France*, ouvrage dirigé par Patrick Boucheron, montrent une grande violence dans le débat public. Comment comptez-vous apaiser les passions dans ce domaine ?**

Je pense que les réponses que j'ai faites aux questions précédentes sont de nature à apaiser les passions dans ce domaine. Ce qui crée des polémiques de nature excessive, c'est lorsqu'on édulcore des choses. Si la société française sent que le ministère de l'éducation nationale se situe dans la lignée républicaine, à laquelle elle est profondément attachée, et fait de l'histoire la colonne vertébrale de l'appartenance française, ce qui, au passage, est le support d'une identité fondée sur l'adhésion et non pas sur le sang, alors nous éviterons tous les faux procès contre-productifs. Et vous avez raison de rappeler que je me suis toujours élevé contre eux. Je veux tenir une position d'équilibre à laquelle les Français, les professeurs et les élèves sont très attachés. Et ce que je tiens à exprimer par là c'est aussi une grande confiance dans les professeurs d'histoire-géographie.

**La colonisation de l'Algérie, notamment, a-t-elle été un « crime contre l'humanité », comme l'a estimé Emmanuel Macron pendant sa campagne électorale ?**

Emmanuel Macron a précisé sa pensée appelant justement à une histoire sans repentance et sans refoulé.

**Un récit historique « intégrateur », c'est-à-dire tenant compte des différentes mémoires collectives, est-il forcément « communautariste » ? N'est-il pas temps d'aborder ces questions avec l'idée de réconcilier les mémoires et les « histoires », comme à l'air de le suggérer le président Emmanuel Macron ?**

Je pense que sur de tels sujets il est bon de faire de la comparaison internationale car en définitive ceux qui prétendent ouvrir les fenêtres le font d'une manière très franco-française. J'ai travaillé dans plusieurs parties du monde, notamment en Amérique latine, et je n'ai jamais vu, y compris sous des régimes réputés très progressistes, quelconques inquiétudes vis-à-vis de l'idée d'avoir un récit national intégrateur. Vous avez donc raison : il n'y a pas de fatalité à être communautariste quand l'on veut être intégrateur. Encore faut-il ne pas avoir une approche juxtaposante ; le but n'est pas de faire de l'histoire de France une sorte d'histoire du monde au motif que toutes les nationalités se retrouveraient en France. Ce serait une approche de dilution. Au contraire, il faut montrer l'apport des différentes migrations, des différentes cultures et souligner à quel point la France a eu la capacité, dès lors que le projet républicain était attractif et vigoureux, d'intégrer des populations nouvelles avec réussite.

**Dès votre premier entretien de ministre, vous avez déploré un défaut de chronologie dans l'enseignement de l'histoire. De quelle façon comptez-vous y remédier ?**

Notre question se fonde sur les commentaires et non sur mes propos. Je n'ai pas dit qu'il y avait un défaut de chronologie dans l'enseignement de l'histoire. J'ai dit qu'il fallait de la chronologie dans l'enseignement de l'histoire. Je suis bien placé pour savoir que la chronologie est, dans l'ensemble, respectée dans les programmes scolaires de l'école primaire et du collège. Elle peut être accentuée en ren-

forçant, par exemple, la pédagogie par les frises chronologiques et, d'une manière générale, par les outils pédagogiques dont nous nous servons. Il y a par ailleurs des évolutions regrettables dans les périodes récentes. Par exemple, le diplôme national du brevet, mis en place l'année dernière, a supprimé l'évaluation des grands repères chronologiques ou spatiaux acquis tout au long du collège par les élèves.

**Après la remise du rapport de la Mission d'étude sur les crimes de masse, les crimes contre l'humanité et les génocides confiée à l'historien Vincent Duclert, quelle va être votre politique sur l'étude des génocides dans les établissements scolaires ?**

Le sujet des crimes contre l'humanité est hélas un sujet de très grande importance. Il l'est car c'est encore une réalité au moment où je vous parle. Je pense évidemment à ce qui se passe notamment au Levant actuellement, mais également en République centrafricaine ou ailleurs. Il l'est aussi et surtout car il touche à l'essence même de l'Homme, à son existence. Nous devons donc évidemment sensibiliser nos élèves à ces sujets sans anachronisme et sans erreur en ayant soin d'avoir une bonne définition des choses et en articulant précisément la dimension historique et juridique. Et à cette occasion, rappelons l'importance de la discipline juridique enseignée au lycée et du soin à apporter à la formation des professeurs d'histoire et de géographie. C'est pour cette raison que le président de la République a souhaité, le 10 juin 2017, se rendre à Oradour-sur-Glane en présence d'enfants, « pour que la mémoire soit transmise dans sa substance par la vision des ruines, des tombes, des noms ».

Il est indispensable de s'assurer que cette histoire des génocides, qui occupe une place importante dans les programmes, puisse être enseignée partout. Par cet éclairage du passé et du présent, nous développons la vigilance de nos enfants vis-à-vis des forces de mort qui guettent encore et toujours l'humanité. ●